



Précarité à Radio France : La situation est dramatique, mais on peut faire encore pire !

Après Libération, le journal **Le Monde** décrit la façon dont Radio France est devenue « **une machine à broyer les jeunes recrues** ». Combien d'articles faudra-t-il pour que ça change ?

Tout ce qui est décrit dans ce papier est exact : **Radio France a mis en place depuis des années un système de précarité généralisé, particulièrement chez les journalistes**. Elle leur fait miroiter un hypothétique CDI, les utilise à sa guise, puis leur reproche, après des années de bons et loyaux services au détriment de leur santé physique et de leur vie personnelle, de ne pas avoir su postuler au bon endroit, au bon moment. Elle les accuse parfois de ne pas avoir su « se positionner » alors même que la durée et la qualité de leurs contrats dépendent entièrement du bon vouloir des services de RH.

Pire, alors qu'un rapport du cabinet ISAST soulignait récemment les **mauvaises conditions de travail** et la situation très préoccupante des personnels à France Bleu, aujourd'hui le secrétariat général aux rédactions souhaite modifier le « planning » des journalistes CDD en évinçant au bout de 4 ans tous ceux d'entre eux qui refuseraient le CDI qu'on leur proposera, dans n'importe quelle locale de France Bleu.

Sans se poser la question des raisons pour lesquelles les jeunes recrues ne souhaitent pas toujours s'installer dans des rédactions où les effectifs ont été siphonnés, alors que la masse de travail a augmenté.

Mais il est vrai qu'à Radio France on ne gère pas les ressources humaines : on tente de colmater les brèches, et **les CDD sont de véritables pansements humains** dans la quasi-totalité des services et directions.

Alors que se profile un calendrier de négociations surchargé à la rentrée, **AUCUNE D'ENTRE ELLES N'A POUR OBJET LE SORT DES PRECAIRES.**

On comprend pourquoi : dans bien des cas Radio France est dans l'illégalité. Elle se sert de ces pigistes et de ces **CDD** comme d'une **main d'œuvre corvéable à merci** pour compenser un sous-effectif chronique de titulaires.

SUD demande une véritable négociation pour réformer de fond en comble le statut des précaires dans cette maison. L'enjeu est la future qualité de nos programmes, la dignité et la santé des personnels ainsi que l'exemplarité du service public de la radio.



Paris, le 5 juillet 2022

*SUD Radio France - 01.56.40.29.15 - Maison de Radio France
pièce 9G43 – www.sudradiofrance.fr*